

Conseil de Ville Delémont

## Question écrite

## Abonnement de transports publics à Delémont

Notre ville bénéficie de son propre réseau de transports publics bien développé et appréciable, les Transports Publics Delémontains TUD. Il est connecté au réseau cantonal de MOBIJU et fait partie de la communauté tarifaire Vagabond.

En décembre 2021, les TUD ont mis en place la navette qui relie la Gare à la Vieille Ville et la fréquence des bus a été sensiblement augmentée. De nombreux écoliers les empruntent pour faire leur trajet du domicile à l'école.

Cependant, il n'existe actuellement aucun abonnement urbain à tarif avantageux pour la seule zone de Delémont. Les écoliers doivent donc s'acquitter au minimum de l'abonnement Vagabond qui comprend toute la zone 10, au tarif annuel de 486.- frs. Cette zone inclut des trajets jusqu'à Soyhières, Vicques - Recolaine ou Châtillon dont le coût est compris dans l'abonnement, bien qu'ils ne soient jamais « consommés » par ces utilisateurs.

Par ailleurs un article relatant le mécontentement de retraités par rapport au tarif appliqué de la navette Vieille Ville est sorti le 20 mars dans le Quotidien Jurassien. Un abonnement pour l'unique zone de Delémont, moins coûteuse que l'abonnement zone 10, serait aussi une solution intéressante pour ces personnes.

Nous prions donc le Conseil Communal de nous renseigner sur les questions suivantes :

- A-t-il connaissance d'un projet d'abonnement à tarif avantageux pour la seule ville de Delémont ?
- Si non, quelle solution peut-il proposer afin que l'offre d'abonnements corresponde aux besoins réels des écoliers et autres utilisateurs concernés ?
- A-t-il des compétences pour agir dans la communauté tarifaire et serait-il disposé à le faire ?

Nous remercions le Conseil Communal pour ses réponses.

Parti chrétien Social Indépendant

Steve Claude

Delémont, le 20 mars 2024

Man